N° 163 — CXXIVme Année | Un numéro : 5 centimes | Samedi 13 Juillet 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. e. degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
11	24.2	16.1	29.7	721.6		NO	faibl.	clair

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

10	19.6	14.0	23.5	668.5		SO	moy.	clair

NIVEAU DU LAC :

Du 12 juillet (7 heures du m.) : 430 m. 860
Du 13 » » » 430 m. 800

Du 13 juillet, **Température du lac : 21°**

Pharmacie ouverte dimanche 14 juillet :

Ch. FLEISCHMANN, Grand'rue.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

La Direction soussignée informe le public qu'à teneur de l'article 3 du bail conclu le 28 mars 1884 entre l'ancien Conseil municipal et le citoyen Louis Nicole-Banguerel, celui-ci a seul le droit, *en dehors des jours de fête,* de vendre des boissons sur la place du Mail.

Neuchâtel, le 11 juillet 1889.

Direction de police.

Commune de Neuchâtel

Le public est informé que pendant l'exécution du grand canal-égout collecteur de Saint-Nicolas, la circulation des voitures est **interdite** sur le tronçon de route compris entre le contour du chemin dit de la Main, vis-à-vis du portail du Château de Pury et le haut de la route de l'Ecluse, au Reposoir.

Direction de Police.

Lundi 15 juillet, la *Commune de Cornaux* vendra par voie d'enchères publiques la récolte de ses prés-marais. Rendez-vous à 1 heure de l'après-midi devant la maison de Commune.

Cornaux, le 9 juillet 1889.

Conseil communal.

La Commune de Valangin met au concours la fourniture d'une **pompe à feu** pour le service de campagne.

Prière d'adresser les offres, avec indications des prix et conditions, d'ici au 25 courant, au Secrétariat communal.

Conseil communal.

CONCOURS

La Commune de Valangin met au concours les travaux ci-après de réparations et restauration de sa maison d'école : maçonnerie, cimentage, charpenterie et menuiserie, gypserie et peinture, et poêlerie.

Les entrepreneurs, disposés à se charger de tout ou partie de ces travaux, peuvent prendre connaissance du cahier des charges qui est déposé au bureau du Secrétariat communal.

Valangin, le 9 juillet 1889.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer, sur la route de Serrières, une **jolie propriété** de rapport et d'agrément. Facilités de paiement. S'adresser à M. Bonjour, notaire, faubourg du Lac 7.

A vendre ou à louer, meublée ou non, une des maisons les mieux situées de la ville. Adresser les offres par écrit au bureau d'avis, sous les initiales K. Y. 663.

VENTE D'IMMEUBLES
à CORNAUX

Le lundi 29 juillet 1889, à l'hôtel de Commune, à Cornaux, **dès les 7 1/2 heures du soir,** le syndic de la masse en faillite de **Alfred-Emile Isch** exposera en vente par voie d'enchères publiques les immeubles ci-après désignés, appartenant au failli, savoir :

A. *Cadastre de Cornaux.*

1° Article 1256. **Es Chenaillettes,** vigne de 563 m² (1 1/2 ouvrier).
2° Article 1262. **Les Moranches,** vigne de 724 m² (2 ouvriers).
3° Article 1634. **En Combaz-Giroud,** vigne de 1143 m² (3 1/5 ouvriers).
4° Article 1275. **Les Rièdes,** vigne de 1305 m² (3 1/2 ouvriers).
5° Article 1274. **La Prise,** bois et pré de 17433 m² (6 4/5 poses).
6° Article 1635. **Sur le bois,** champ de 4361 m² (1 1/2 pose).
7° Article 1286. **Les prés Gorgoz,** pré de 3645 m² (1 1/5 pose).
8° Article 1287. **Les Champs-Neufs,** champ de 2889 m² (1 1/48 pose).
9° Article 1291. **Prés-la-Gagne,** pré de 3780 m² (1 1/5 pose).
10° Article 1164. **Les Nagrets,** vigne de 458 m² (1 4/5 ouvrier).
11° Le dixième indivis de l'article 1166. **Prémard,** champ de 180 m² (1/2 ouvrier).
12° Le cinquième indivis de la maison appelée **la Seigneurie** avec dépendances, articles 1255 et 235 du cadastre, logement et cave de 191 mètres, place de 45 mètres.

B. *Cadastre de Cressier.*

13° Article 753. **Les Malpierres,** champ de 945 m² (1/5 pose).

C. *Cadastre de Saint-Blaise*

14° Article 812. **Es Fourmillières,** vigne et buissons de 1623 mètres (4 1/2 ouvriers).

S'adresser, pour renseignements, au syndic de la masse, **M. Emile Lambelet, avocat à Neuchâtel,** ou au notaire soussigné.

Par commission,
J.-F. THORENS, notaire.

A vendre une maison d'habitation avec logement et petit encavage, assuré par une voûte forte, solidement construite dans la pierre jaune, avec source intarissable. Elle renferme huit lægres dont 5 ovales et 3 ronds, contenant environ 29,737 litres, une dizaine de fûts de diverses contenances, 3 cuves en chêne, 45 gerles, un égrappoir et pressoir en fer, de 45 à 50 gerles. S'adr. à Alexandre Magnin, à Hauterive.

Les hoirs de Auguste Jeanfavre exposeront en vente par enchères publiques, le mercredi 7 août 1889, dès les 3 heures après midi, en l'étude de H.-L. Vouga, notaire, la maison qu'ils possèdent à la rue du Temple-Neuf, n°s 8 et 10, assurée 12,000 francs. — Pour les conditions, s'adresser en la dite étude à Neuchâtel.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ
Restaurant-Boulangerie
à THIELLE

Le syndic de la masse en faillite de **Frédéric dit Fritz Hodel,** à Thielle, exposera en vente aux enchères publiques, le **samedi 27 juillet 1889, dès les 3 1/2 heures du soir,** dans le restaurant du Verger, à Thielle, **la propriété** possédée par le failli, et comprenant maison d'habitation de construction récente, renfermant débit de vin, boulangerie, magasin d'épicerie, caves, grande salle de danse et logement, et comme dépendances, buanderie, places, jardin et pré, le tout d'un seul tenant mesurant 43 ares 66 centiares, articles 50 et 120 du cadastre de Thielle.

Cette propriété est agréablement située entre le village et le pont de Thielle, au bord de la route cantonale, passage de toute la circulation des voitures et piétons entre le Seeland et Neuchâtel. But de promenade pour les habitants des localités voisines. Avenir assuré comme établissement de café-restaurant.

S'adresser, pour renseignements, au syndic de la masse, **M. Gottfried Hug,** greffier, à Saint-Blaise, ou au notaire soussigné.

Par commission :
J.-F. THORENS, notaire.

VENTE D'IMMEUBLES
à SAINT-BLAISE

Pour sortir d'indivision, les hoirs de feu Frédéric Zaugg, à Saint-Blaise, exposeront en vente par licitation amiable, aux enchères publiques, le *mardi 30 juillet 1889, dès les 8 heures du soir,* à l'Hôtel du Cheval Blanc, les immeubles ci-après, savoir :

A. *Cadastre de Saint-Blaise.*

1. Articles 878 et 879. **A Saint-Blaise, bas du village, une maison** comprenant deux corps de bâtiments, ayant rez-de-chaussée, deux étages et attiques, renfermant logements, vastes magasins, cave, remise, grange, écurie et fenil. Cet immeuble, utilisé jusqu'ici pour le commerce des céréales et du bétail, est situé sur la route cantonale et est des plus avantageusement placé soit pour y continuer ce genre d'affaires, soit pour y établir tout autre commerce ou industrie. Les bâtiments sont assurés fr. 31,000.
2. Article 430. **Es Épinettes,** pré de 1710 mètres carrés, environ 2/5 pose.
3. Article 901. **Es Épinettes,** pré de 4032 mètres carrés, environ 1 1/2 pose.
4. Article 903. **A la Maladière,** pré de 9194 mètres carrés, environ 1 2/5 pose.
5. Article 877. **Sous les Vignes,** jardin de 146 mètres carrés, environ 1/2 ouvrier

B. *Cadastre de Marin.*

6. Article 116. **Champs - Montants,** champ de 12258 mètres carrés (4 1/2 poses).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gottfried Hug, greffier, à Saint-Blaise, ou au notaire soussigné.

Par commission,
J.-F. THORENS, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Grandes Enchères d'Herbes
de montagne.

Le **mercredi 17 courant,** dès les 9 heures du matin, le citoyen A. Jeanrenaud exposera en vente, par voie d'enchères publiques et **sous de favorables conditions,** les herbes de ses montagnes, la Grandvy et les Chailles.

Rendez-vous à la Grandvy.

Saint-Aubin, le 12 juillet 1889.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre d'occasion un **bon potager** très peu usagé. S'adr. au magasin rue des Moulins 4.

A vendre, à bas prix, une voiture à capote, dite chaise, en bon état. S'adresser à Mme Studler, à Peseux.

DROUTSCHINA

liquide incolore, préservant les chevaux et le bétail des taons, sans brûler le poil ni nuire en aucune manière. Les écorchures de harnais et blessures se guérissent par son moyen. **Chez O. PRETRE, gare et rue Saint-Maurice 11.**

Dépôt à Colombier, chez M. Alb. DZIERZANOWSKI.

POTAGER

A vendre un potager peu usagé, ainsi qu'un petit fourneau en fonte. S'adresser chez Henri Billaud, serrurier, rue du Rateau n° 8.

MILDIOU
Chaux vive

pour la bouillie Bordelaise, envoie contre remboursement,

H.-L. OTZ FILS
à Cortaillod.

TÉLÉPHONE

Parfumerie
Brosserie
Trousses de voyage
Gants et lanières en crin pour frictions sèches.
Caleçons et bonnets de bain.
Gants et bas d'été
Cravates
Ruches, corsets
Tabliers et robettes
Camisoles, filets

TÉLÉPHONE

SAVOIE - PETITPIERRE
Neuchâtel. — Chaux-de-Fonds.

COMMERCE DE CUIRS

et Boutons indécousables.

TONDEUSES A GAZON
perfectionnées.
Pulvérisateurs JAPY
chez
J.-R. GARRAUX
Agence agricole, *Crêt 23,* Neuchâtel.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

BONS DE L'EXPOSITION DE PARIS

6 tirages en 1889. Gros lot 500,000 fr. Talons de primes et tickets d'entrée vendus séparément.

COURT et Ce, NEUCHATEL

TOURBE petite et grande. Se faire inscrire chez D. Hirschy-Droz, Industrie 12.

BEAU CHOIX
D'HORLOGERIE DE POCHE
ET
POUR APPARTEMENTS

Fabrication. — Vente. — Réparations.

ED. BARBEZAT,
rue de l'Hôpital 18, au 1er étage,
Neuchâtel.

BARBEY & CIE

Plastrons.
Régates.
Nœuds.
Cravates.
Cols papier.
Cols toile.
Cols caoutchouc dits linge américain.

COMESTIBLES — ÉPICERIE — MERCERIE
Quincaillerie
Rue J.-J. Lallemand n° 1
(*Maison des Bains de l'Avenue du Crêt 1*)

Macaronis d'Italie et suisses.
Vins rouges d'Italie, Vermouth de Turin.
Huile de sûreté.
Salami 1re qualité.
Beurre fin de table, de la Gruyère.
Beurre à fondre, à un prix favorable.
Se recommande,
Ulysse RENAUD.

CHEMISES ORIGINALES ET NORMALES
du prof. et Dr JÆGER

pour les touristes, avec poche de côté et col rabattu, et chemises originales et normales sans col.

8 méd. d'or et diplôme d'honneur

Ces chemises rendent, comme chacun le sait, les plus grands services aux **touristes, militaires** et **amateurs du sport,** dans tous les pays et climats; elles sont portées tant par les voyageurs que par les marins.

Les chemises de laine originales et normales du prof. et Dr JÆGER, qui sont faites d'étoffes en tricot à la fois élastiques et poreuses, sont un puissant préservatif contre une abondante transpiration et un changement subit de température, elles procurent au corps une chaleur constante aussi agréable qu'uniforme, ne s'opposent nullement aux exhalations du corps et sont indispensables pour toutes les marches et excursions dans les montagnes.

EN VENTE
W. AFFEMANN
Marchand - Tailleur
11, PLACE DU MARCHÉ, 11

Par suite du délai accordé par le nouveau propriétaire de l'immeuble

LA LIQUIDATION

DES

Grands Magasins: A LA CONFIANCE, à Neuchâtel

Propriétaire : G. RONCO

continuera jusqu'au 20 JUILLET COURANT (date de la fermeture du magasin)

Nous engageons vivement le public à profiter des avantages considérables qui lui sont offerts.

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Marque déposée **Pommade Phénix** Marque déposée

Envoi contre espèces ou en remboursement.
Prix par boîte
Fr. 1,50 et 3,—.
— on cherche des dépositaires —
Seul représentant pour la Suisse:
Ed. Wirz,
66, Rue des Jardins Bâle.

En dépôt chez **Fritz Verdan,** Bazar Neuchâtelois, **Neuchâtel.** (H-1727-Q)

DÉPOT DE

BIÈRES ANGLAISES

en bouteilles

PALE ALE & STOUT

chez

Ernest MORTHIER, *rue de l'Hôpital.*

AVIS

La soussignée prévient l'honorable public qu'elle a repris la suite du magasin de **La bonne ménagère,** situé Place du Marché. — Son commerce est augmenté de divers articles d'épicerie.

Vin et **fromage** d'excellente qualité, à des **prix très réduits.** Elle espère s'attirer une nombreuse clientèle en lui offrant des marchandises fraîches et de premier choix, à **bon marché.**

Se recommande, MATHILDE BERT.

Man verlange bei Bedarf v. **Cigarrenspitzen** od. **Pfeifen** jed. Art unser neuestes Muster-Album mit 2000 Abbild. in Naturgrösse. Auszugbl. werd. gratis versend., das Album aber nur geg. Voreinsdg. von 1 Fr. in Briefm. **Brüder Oettinger** in Ulm a/D. Wiener Rauchutensilien-Fabrik. Stets das Neueste. Billigste Bedienung. Nur für Wiederverkäufer. (M. 240/1 Stg.)

EAU de COLOGNE au MUGUET

de BERGMANN et Cᵉ

Rafraîchissante, ayant une délicieuse odeur de muguet, recommande, à 1 fr. et 2 fr. le flacon, la

Pharmacie FLEISCHMANN.

29 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Récits américains

LE

DRAME DE STILLWATER

PAR

T.-B. ALDRICH

(*Traduit par Th. Bentzow.*)

XVIII

Il avait la tête en feu lorsque, à son tour, il gagna la rue où se déversait comme toujours à midi le flot humain vomi par les usines et les manufactures. Richard croyait voir que tous les yeux étaient braqués sur lui; à chaque instant, il se figurait qu'un doigt accusateur allait le désigner. C'était intolérable. Mais que faire? où aller? Retourner au chantier, affronter la présence des ouvriers lui semblait impossible; dans son logement, il serait appelé pour le dîner, forcé de prêter l'oreille aux commérages oiseux du maître d'école. Comme il enfonçait ses deux mains dans les poches de son paletot, Richard sentit quelque chose dont le contact précipita encore les battements de son cœur; c'était la clef d'une nouvelle serrure qui avait été posée à la maison de Welch's Court. Enfin, dans cette maison maudite, il trouverait un refuge! Il attendrait là le moment de se livrer aux mains de la justice.

Combien le chemin lui parut long! Il atteignit enfin l'arrière-cour, pénétra dans la maison et s'y enferma en se demandant si ses mouvements, cette fois encore, avaient été suivis. Puis il poussa un long soupir et regarda autour de lui. Le mobilier sordide était resté le même qu'au temps de son enfance; rien n'avait été changé, pas même la plume de paon plantée au-dessus de la glace du salon. Tandis qu'il contemplait ces objets familiers, en respirant l'odeur de renfermé particulière à ce triste lieu, le passé se dressa si vivement devant lui, qu'il n'eût pas trop été surpris si un vieillard cassé et amaigri se fût montré soudain dans l'embrasure d'une porte. A la patère du vestibule était accroché encore le chapeau râpé de son cousin; dans un cabinet, les vieux souliers éculés, rapiécés avaient l'air tout prêts à marcher.

Richard fut frappé de la subtile ironie qui se dégage des choses inanimées. L'horloge s'était arrêtée sur la douzième heure; sa grande aiguille ressemblait à un doigt qui se lève pour imposer silence à ces menus bruits inexpliqués qui, au coup de minuit, sortent de tous les coins comme autant de souris. La maison était remplie de craquements bizarres; on les attendait sur l'escalier qui criait par intervalles et dans les meubles qui semblaient se soulager d'être restés trop longtemps dans la même position. Richard avait le sentiment vague et bizarre de n'être pas seul, d'agir au milieu d'une foule d'êtres invisibles qui le coudoyaient doucement et l'effleuraient de leur haleine. Cette solitude peuplée de spectres lui devint insupportable, tandis qu'il passait d'une chambre à l'autre.

Il n'en laissa de côté qu'une seule au cours de cette inspection; celle où certain mercredi matin on avait trouvé le cadavre de Lemuel Shackford. S'arrêtant sur le seuil, il hasarda un regard furtif, puis se détourna brusquement et gravit l'escalier. En atteignant son ancienne mansarde, le pauvre garçon se laissa tomber au bord du lit dans un état de stupeur indicible; il en était à douter de sa propre identité. Était-il bien le même Richard Shackford, qui, ce matin-là, au réveil, avait trouvé la vie si riante? Ce devrait être un autre homme qui avait regardé se lever le soleil en songeant à l'amour de Marguerite, — un Richard Shackford aux mains pures et à l'honneur intact!

Celui-ci était convaincu d'un meurtre; l'arme qui avait porté le coup, l'allumette qui avait éclairé ce noir forfait, témoignaient contre lui; l'accusation était formulée jusque dans un billet de la victime! La tête lui tournait quand il essayait de fixer sa pensée sur cette prétendue lettre. Où s'était-elle cachée tout le temps? De quelle façon était-elle tombée au pouvoir de Taggett? Une seule chose était claire pour Richard au milieu de l'inextricable confusion; il ne pouvait prouver son innocence; il était condamné; dans une heure sa honte serait publique. Déjà M. Slocum et l'avocat Perkins doutaient de lui; Marguerite elle-même le chasserait de son cœur quand elle saurait...

Car il lui semblait évident que, la veille encore, elle ne savait rien. Comment ces preuves accablantes s'étaient-elles accumulées contre lui? Quelle maligne influence le poussait à sa ruine? Personne n'ajouterait foi à cette innocente flânerie sur la grande route. On déciderait qu'il avait dû aller directement de la maison Slocum à Welch's Court pour rentrer chez lui ensuite les mains tachées de sang.

Au milieu de ces horribles réflexions, Richard entendit les sifflets d'usine rappeler les ouvriers au travail et comprit vaguement qu'il était une heure; mais ensuite il perdit toute conscience du temps qui s'écoulait. Il n'aurait pu préciser le moment où s'arrachant à sa stupeur, il redescendit l'escalier et passa de la cuisine dans l'office. Là, il fit halte et s'adossa au mur, irrésolu, comme si son intention — s'il avait une intention en visitant ce réduit — lui eût échappé.

Son regard errant alla se poser sur un baril lourdement cerclé. C'était dans ce baril que Lemuel Shackford conservait sa provision de viande salée. Soudain Richard s'élança en avant avec un cri étouffé... Au même instant, on frappa très fort à la porte derrière lui. Ce bruit retentit dans la maison déserte qu'elle remplit d'échos redoutables comme ceux qui firent trembler le château de Macbeth, la nuit du meurtre de Duncan. Il ouvrit, et M. Taggett entra.

Les deux hommes échangèrent un coup d'œil rapide.

Richard n'avait plus l'air abasourdi; il paraissait maintenant maître de lui autant que jamais; toutefois, l'effort que lui coûtait ce calme apparant était visible; il y avait dans sa physionomie quelque chose... une dilatation de la narine, un frémissement des lèvres, qui décida M. Taggett à se tenir sur ses gardes.

— Je viens, dit l'agent de police, la main toujours posée sur le loquet de la

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

AIGUILLES-ÉCLAIR de GEORGE PRINTZ & Cie, Aix-la-Chapelle

Aiguilles à coudre perfectionnées, nouvelle invention, se trouvent dans tous les principaux magasins de mercerie, de quincaillerie et de passementerie. (M. acto. 295/6 C.)

PULVÉRISATEUR BORMANN

d'invention récente, breveté dans tous les pays

servant à traiter les maladies de la vigne, au moyen de l'eau céleste, de la bouillie bordelaise ou autre liquide analogue, **épais ou claire.**

Construction simple et très solide, tout l'appareil étant en **cuivre laminé à froid.**

Pulvérisation très fine, travail très expéditif. — Poids réduit: 5 1/2 kilos. — Contenance: 14 à 15 litres.

PRIX : 35 FRANCS, emballage compris, pris à Zurich.

Envoi contre remboursement.

S'adresser à F. BORMANN-ZIX, à Zurich, 15, Gessner-Allee.

Pour renseignements, s'adresser à M. Henri LOZERON, député, directeur de l'Ecole de viticulture, à Auvernier, chez qui l'appareil peut être visité.

CACAO-KLAUS LE LOCLE (Suisse)

PUR ET EN POUDRE

Ce Cacao SOLUBLE instantanément est le meilleur et le moins coûteux des Déjeuners

Un DEMI-KILO suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

(H.-520-J.)

Boîte de 125 grammes, fr. 1. — Boîte de 250 gr. fr. 2. — Boîte de 500 gr., 3 fr. 75.

Dépôts à Neuchâtel: **M. Ch. Petitpierre, MM. Bauler, Bourgeois, Dardel, Guebhart,** pharmaciens, **M. Thévenaz,** Evole 1; à Colombier: **M. Th. Zürcher,** confiseur; à Corcelles: **M. Robert Péter,** négociant; à St-Aubin. **M. Samuel Zürcher,** confiseur; à Boudry: **M. Hubschmidt,** négociant; à Neuveville: **M. Imer,** pharmacien.

Une renommée universelle est acquise au café-épice de Carlsbad, à cause de son goût délicieux. La préparation de ce café est possible partout, et il ne faut rien d'autre pour cela qu'une bonne sorte de café en grains et l'addition d'une petite dose d'épice de café à la Carlsbad de Weber.

Cette épice se vend dans toutes les épiceries, drogueries et dans beaucoup de magasins de comestibles.

Deux chiennes basset, robe noire marquée de feu, véritable race allemande, âgées de quatre mois, à vendre chez Berthoud, fondeur, aux Parcs.

UN BATEAU à six places est à vendre bon marché. S'adresser au bureau du journal. 667.

A vendre **12 porcs maigres.** Rocher 8.

AUX PROPRIÉTAIRES DE VIGNES

Comme l'année dernière, **azurine concentrée** normale (non étendue d'eau), pour le traitement des vignes contre le Mildiou.

Sulfate de cuivre et alcali.

Gros et détail.

à la PHARMACIE de la COTE

Corcelles

DÉPOT des remèdes électro-homéopathiques du comte Mattei, chez *Mme FRECH,* rue de l'Oratoire 3.

BARBEY & Cie

Grand choix de:

Tabliers pour dames.
Tabliers pour enfants.
Bas et chaussettes.
Gants de soie.
Gants fil d'Ecosse.
Gants au rabais pour jardins.

BAZAR CHINE & JAPON

(Maison du Théâtre)

Thés, qualité extra, depuis 3 fr. 50 la livre; échantillons gratuits. — **Crépons pour vitraux** de couleur, depuis 10 centimes. — **Stores coton,** peinture ramage ou personnage, depuis 3 fr. — **Eventails. — Ecrans.** — Ornements de poêle, paravents. — Bronzes. — Porcelaines, etc., etc. — Provenance directe. Pas de concurrence.

Toujours du beau bois de sapin sec et foyard au plus juste prix.

BOIS EN CERCLES

Sapin à 80 cent., foyard à 1 fr. rendu au galetas.

Se recommande,

Elie COLIN, à Corcelles.

Le soussigné informe ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un

MAGASIN D'ÉPICERIE

rue Pourtalès n° 10.

Marchandises fraîches et à des prix modérés.

Il s'efforcera de mériter à tous égards la confiance et la sympathie qu'il sollicite.

Se recommande,

Ch. FAVARGER

ancien agent de police.

CHEVAUX POUSSIFS

sont radicalement guéris par l'emploi de la **poudre contre la pousse** (asthme) d'une efficacité éprouvée par une expérience de plusieurs années. Succès garanti. Prix du paquet: 2 fr. 50. — **A la pharmacie FLEISCHMANN,** Neuchâtel.

Brillantine-Quinine médicinale

chimiquement analysée et éprouvée par les médecins. Remède excellent contre la teigne, la chute des cheveux et les empêcher de grisonner, ainsi que contre les pellicules et les maux de tête nerveux.

Seul dépôt chez **Remy-Kaser,** coiffeur, rue Saint-Honoré.

Pharmacie A. GUEBHART

Rue Saint-Maurice

Sous le Grand Hôtel du Lac

BITTER STOMACHIQUE

Liqueur d'agrément, hygiénique, tonique, stimulante.

Prise avant les repas, remplace avantageusement l'absinthe, le vermouth et autres apéritifs consommés jusqu'ici.

La bouteille fédérale: 1 fr. 50, verre perdu.

BASSE-COUR

de M. J. CARBONNIER, à Wavre

Poulets de grains, de 3 fr. à 4 fr. pièce.
Forts canetons, à 3 fr. 50 pièce.
Envoi contre remboursement.

Téléphone

MODES

Le magasin de Mme DALEX-FRICOTTÉ est transféré rue du Seyon 28.

Elle saisit l'occasion pour se recommander à sa bonne clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne son métier.

ON DEMANDE A ACHETER

La vacherie de la Grande Brasserie à Neuchâtel achète toujours *du bon*

FOIN NOUVEAU

On demande à acheter une **bascule**. S'adresser cave Faubourg des Sablons 7.

On demande à acheter de rencontre un petit char à pont à bras, léger et solide. S'adresser Evole 7, dans la cour.

On demande à acheter un potager avec accessoires, grandeur moyenne. Adresser les offres au bureau de la feuille sous les initiales M. M., 670.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer un petit logement. Rue St-Maurice 5.

A louer un grand appartement meublé, avec pension si on la désire. Adresser les offres par écrit au bureau de la Feuille d'Avis, sous les initiales F. K. 664.

Dès maintenant, le 2me étage de la maison Cité de l'Ouest n° 6, cinq pièces, cuisine et dépendances. Eau, belle vue. S'adresser rue du Château 9, au 1er.

CHAMBRES A LOUER

A louer une chambre non meublée, située au soleil. S'adresser rue du Trésor n° 11, au second.

A louer de suite, pour un monsieur tranquille, une belle grande chambre meublée. S'adresser Treille 11, au 2me.

A louer, pour de suite, deux jolies chambres meublées. Port-Roulant n° 1.

Jolie chambre pour dame, à louer de suite. Treille n° 9.

Plusieurs jolies chambres meublées, Evole, Balance 2, 3me étage, à droite.

Jolie chambre meublée pour messieurs, Ecluse n° 13, 1er étage.

Saison d'été

A louer, aux Bayards, deux belles chambres meublées, à des personnes désirant faire un séjour à la montagne. Pension. Cure de chaud-lait. Prix très modérés. S'adr. à Henri Landry, Ecluse 47, à Neuchâtel.

A louer de suite, pour un monsieur, une chambre meublée. S'adresser pharmacie Bauler, 2me étage.

Chambre meublée à louer, Evole 3, au second, à gauche.

---

porte qu'il avait refermée en entrant, m'acquitter d'une mission fort pénible. Je suis porteur d'un mandat d'arrêt contre vous, monsieur Shackford.

— Attendez ! s'écria Richard l'œil étincelant. Quand vous m'aurez répondu, je serai prêt à vous suivre. Etiez-vous présent à l'interrogatoire de Durgin ?

— Sans doute.

— Et vous vous rappelez son témoignage ?

— A merveille.

— Vous savez en ce cas qu'il a prétendu que les taches remarquées sur ses vêtements provenaient d'un certain baril dont le fond avait été fraîchement peint en rouge ?

— Oui, je me souviens...

— Eh bien, Monsieur, le baril était peint en bleu.

Malgré son impassibilité ordinaire, M. Taggett devint tout pâle en suivant du regard le point que lui montrait Richard. Si William Durgin était vraiment coupable de faux témoignage, il n'y avait qu'une conséquence à tirer de son mensonge. L'éclair n'est pas plus prompt que ne fut prompte la pensée de M. Taggett ; en une seconde, il embrassa la situation.

(*A suivre*)

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer une petite maison de 4 ou 5 pièces, avec cuisine, dépendances, et jardin avec arbres fruitiers, aux environs de la ville. On en serait acheteur plus tard. Adresser les offres par écrit au bureau du journal sous les initiales H. S. 668.

On demande à louer, pour le 24 septembre prochain, en ville ou environs immédiats, un appartement ou maison de 5 à 6 pièces et dépendances, si possible avec jardin.

Adresser offres et conditions au bureau de M. Guyot, notaire, rue du Môle n° 3, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

685 **Une femme de chambre de confiance** et connaissant bien son service, cherche à se placer pour le milieu d'août. Le bureau de la feuille indiquera.

676 Une fille allemande, de 19 ans, désire se placer comme fille de chambre ou dans un restaurant. Le bureau d'avis indiquera.

Une jeune fille de la Suisse allemande, parlant les deux langues, cherche une place dans une famille honorable. Adresser les offres sous R. B., case postale n° 127, Neuchâtel.

Une jeune femme se recommande pour des journées : laver, récurer ou faire des ménages. S'adresser à Mlle Borel, au Gymnase n° 3.

679 Une fille de 18 ans demande une place comme fille de cuisine ou aide dans un ménage. S'adresser au bureau de la feuille.

Une jeune fille de Berne, bien élevée, cherche une place pour de suite comme femme de chambre ou dans une bonne famille où elle trouverait occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adresser rue du Temple-Neuf n° 15, au magasin.

Une fille de 18 ans cherche, pour de suite, une place de bonne; elle aime les enfants. S'adresser rue du Coq-d'Inde n° 18.

684 Un jeune homme de 20 ans cherche à se placer dans la Suisse romande comme aide ou domestique de magasin, avec occasion d'apprendre le français. Bons certificats. S'adresser au bureau du *journal qui indiquera.*

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche, **pour de suite,** une bonne femme de chambre connaissant le service et sachant servir à table. S'adr. à M. Lemp, Petit Hôtel de Chaumont, ou Vacherie des Fahys, Neuchâtel.

671 On demande une personne sérieuse, pour la direction d'un ménage et l'entretien d'un jardin. Entrée de suite. Bonne rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

681 On cherche, pour la Russie, une bonne de 25 à 30 ans, pour une petite fille de 5 ans. Le bureau de la feuille indiquera.

On demande pour la campagne une fille de 25 à 30 ans, forte et robuste, sachant cuire un bon ordinaire et connaissant tous les travaux du ménage. S'adr. à Madame R. Durig, à Bôle sur Colombier.

677 On demande, pour la Suisse allemande, une fille de 16 à 18 ans, de toute moralité, propre, bien recommandée, pour faire le ménage de deux personnes. S'adresser au bureau de la feuille.

Un jeune homme intelligent, de 17 à 20 ans, parlant les deux langues, trouverait à se placer à la Pension ouvrière.

On demande, pour le 1er août et pour le service de deux personnes, une domestique sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné.

S'adresser chemin du Pertuis-du-Sault 10.

682 On demande, pour fin juillet, à Colombier, une fille de confiance, sachant bien faire la cuisine. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

La maison *Jules Perrenoud & Ce, à Cernier,* demande de *bons ouvriers ébénistes.*

Demande de place

Une jeune fille de bonne famille, âgée de 18 ans, ayant suivi les écoles industrielles de la ville, connaissant l'allemand et le français, désirerait trouver une place dans une famille, pour instruire de jeunes enfants. S'adresser chez Madame Maillé, rue du Rateau 1, 3me étage.

Deux bons ouvriers ferblantiers auraient de l'ouvrage chez Jules Mathey, rue de la Raffinerie n° 4. Entrée immédiate.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme ayant terminé ses classes et possédant une belle écriture, pourrait entrer de suite dans une Etude de notaire de la ville. Adresser les offres par écrit case 561, Neuchâtel.

Demande d'apprenti

Place offerte dans un bureau de la ville. Adresser les offres case 237, Neuchâtel.

On demande, pour entrer tout de suite, comme *apprenti maréchal,* un jeune homme ayant fini ses classes. Conditions favorables. S'adresser rue du Coq d'Inde 14, chez Steiner frères.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu, des Sablons aux Parcs, une broche noire galonnée. Prière de la rapporter contre récompense rue de l'Industrie 28, au 3me.

Perdu un gant avec fermoir d'argent. Prière de le rapporter Industrie 1, au 1er étage, contre récompense.

AVIS DIVERS

Une bonne lingère, connue en ville par son travail soigné, désire de l'occupation chez elle et se recommande à sa clientèle et au public en général. S'adresser Faubourg du Lac n° 3, 2me étage, à droite.

ÉCHANGE

On désire placer un jeune homme de la Suisse allemande, pendant les vacances d'été seulement et dans une famille honorable, en échange d'un autre jeune homme ou d'une fille. S'adresser à M. J. Hermann, agent d'affaires, à Lucerne.

CHAUMONT

Chaque dimanche

CULTE

à 9 1/2 heures.

On désire placer, dans une bonne famille de la ville, un jeune garçon du pays, âgé de 14 ans, qui suivra les leçons du Collège classique. Adresser les offres au bureau d'avis sous les initiales P. C. F. 678.

Association démocratique libérale

NEUCHATEL - SERRIÈRES

CERCLE LIBÉRAL

FÊTE CHAMPÊTRE

Dimanche 14 juillet 1889

à CHAUMONT

avec le concours de la

FANFARE ITALIENNE

PROGRAMME :

7 h. matin.	Rendez-vous au Cercle.
7 1/2 h. m.	Départ de Neuchâtel.
9 1/2 » »	Arrivée à Chaumont.
Midi.	Dîner champêtre.
1 h. soir.	Ouverture de la fête. Morceaux de musique. Jeux, etc., etc.
6 h. »	Clôture de la fête.
6 1/2 h. s.	Départ de Chaumont.
8 h. soir.	Arrivée à Neuchâtel.

Un char sera mis à la disposition des participants pour le transport des bagages.

Il ne sera pas envoyé de cartes d'invitations personnelles.

SOCIÉTÉ DES JEUNES LIBÉRAUX

Les membres de la Société sont invités à assister à la fête familière du Cercle libéral, qui aura lieu dimanche prochain, à CHAUMONT.

Rendez-vous devant le Cercle, à 7 heures du matin.

CHAUMONT

Dimanche 14 juillet, à midi.

DINERS à 2 francs

(sans vin)

Vins, bière, raffraîchissements.

S'inscrire pour le dîner jusqu'à samedi soir, à 7 heures, au **Cercle libéral.**

BAINS MINÉRAUX D'ENGGISTEIN

PRÈS WORB, canton de Berne

Station Worb. — Ligne Berne-Lucerne.

REMIS A NEUF

OUVERTURE LE 2 JUIN

Source ferrugineuse, saline, terreuse, efficace contre la **faiblesse des nerfs,** les **rhumatismes de tous genres, l'anémie** et les **maladies en résultant.**

Promenades agréables dans les jardins et les forêts. **Jeux amusants,** tels que : billard, blaggard, quilles, tir au flobert, etc. **Place de gymnastique.** Omnibus de poste pour tous les trains à la station Worb. Chevaux et voitures à disposition pour excursions. **Dépôt à Berne : Café RYF,** rue de l'Arsenal.

Prospectus gratis et la soussignée se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirables et se recommande. (O. H. 3601)

FAMILLE ZUMSTEIN, propriétaire des Bains.

L'INSTITUT DE SCHIERS (Grisons)

recommence le 4 septembre les cours de ses écoles **secondaire et supérieure,** ainsi que de son **gymnase.** Cours **spéciaux** pour ceux qui veulent apprendre les langues **allemande, française, italienne, anglaise, latine, grecque** et **hébraïque. Cours préparatoire.** Internat et vie de famille.

S'adresser à **O.-P. Baumgartner,** directeur. (H-2543-Z)

Réunion de Chanteurs

à NEUVEVILLE

Breack à 16 places. Prix : 1 fr. 70 par personne. S'adresser, jusqu'à **samedi soir,** à **A. PATTHEY, ruelle Dublé 1.**

Un ménage sans enfants, habitant à trois kilomètres des bords du lac, recevrait en pension un monsieur ou une dame. S'adresser à M. Gachet, régent, à Grandcour.

Bateau-Salon L'HELVÉTIE

DIMANCHE 14 JUILLET 1889

Si le temps est favorable

PROMENADE

à

NEUVEVILLE

et

L'ILE DE SAINT-PIERRE

(Fête de chant à Neuveville)

ALLER

Départ de Neuchâtel	1 h. 30 soir
Passage au Mail	1 h. 35
» à Saint-Blaise	1 h. 50
» au Landeron	2 h. 50
» à Neuveville	3 h. —
Arrivée à l'Ile de St-Pierre	3 h. 30

RETOUR

Départ de l'Ile de St-Pierre	6 h. — soir
Passage à Neuveville	6 h. 30
» au Landeron	6 h. 40
» à Saint-Blaise	7 h. 40
» au Mail	7 h. 55
Arrivée à Neuchâtel	8 h. —

PRIX DES PLACES :

(Aller et retour)

	1re classe.	2e classe.
De Neuchâtel et Mail à Neuveville,	fr. 1.50	fr. 1.—
De Neuchâtel à l'Ile de Saint-Pierre	fr. 2.—	fr. 1.50
De Saint-Blaise à l'Ile de Saint-Pierre,	fr. 1.60	fr. 1.20
De St-Blaise à Neuveville	fr. 1.30	fr. 1.—
De Landeron et Neuveville à l'Ile de St-Pierre,	fr. 1.—	fr. 0.80

La différence des classes sera strictement observée, et, dans l'intérêt des voyageurs de première classe, ils sont priés d'exhiber leurs billets à chaque réquisition des employés.

N.B. — Le bateau l'*Helvétie* est tarifé officiellement pour 600 passagers, mais pour la facilité et l'agrément des participants, il ne sera pas délivré plus de 400 billets.

LE GÉRANT.

RESTAURANT du LIERRE

FAHYS N° 13

Dimanche 14 juillet 1889

BAL! BAL!

Se recommande,

F. PICCO, fils.

CAVEAU LYRIQUE

2, Rue Fleury, 2

Samedi, Dimanche et Lundi

dès 8 heures du soir

THÉATRE GUIGNOL

Chants et Productions variées.

ENTRÉE LIBRE

Eglise nationale

La paroisse est informée que, comme les années précédentes, le culte de 11 h. à la Chapelle des Terreaux n'aura pas lieu pendant les mois de **juillet** et **août.** Il recommencera, D. v., le premier dimanche de septembre.

Ayant remis momentanément mon magasin rue du Seyon, j'ai l'honneur d'annoncer à ma clientèle et au public en général que je continuerai, comme par le passé, à me rendre les jours de marché à la place habituelle (Place Purry). Je m'efforcerai de mériter la confiance par la vente de bonnes marchandises. Je continuerai également à me charger d'ouvrages sur commande et sur mesure.

WYSS - THEILER,
rue des Moulins, 15.

CAFÉ - RESTAURANT

DE

TEMPÉRANCE

(*Anc. fab. de chapeaux Jeanneret*)

11, Faubourg de la Gare, 11

Dîners à 50 centimes. — Cantine.

Bière des abstinents. Champagne de la violette.

SALLE DE LECTURE.

Ouvert tous les jours et le dimanche.

Changement de domicile

Le soussigné annonce à son honorable clientèle qu'il a transféré son domicile **Faubourg du Crêt n° 19.**

Il profite de cette occasion pour se recommander à Messieurs les architectes, entrepreneurs, propriétaires de maisons et au public en général, pour tout ce qui concerne son état.

Les commissions peuvent être remises chez Monsieur Glatthardt, confiseur, ou au magasin de Mme veuve Luther.

PIERRE HOSTETTLER,
couvreur.

Fête nationale française

Nous rappelons aux membres de la Société française qu'une réunion familière aura lieu Dimanche 14 juillet, à 8 heures du soir, au local de la Société, Café du Jura, 1er étage.

Tous les Français sont chaleureusement invités à y assister.

Le Comité.

ATTENTION !

DIMANCHE 14 JUILLET 1889

Si le temps est favorable

GRAND CONCERT

donné par la

FANFARE MILITAIRE

dès 2 h. de l'après-midi

au Stand du Mail

A cette occasion, il y aura **BAL** dans la grande Salle des Mousquetaires.

Danse publique dimanche 14 courant, au *restaurant BOLDINI,* **à Derrière-Moulin,** près Chez-le-Bart.

Dimanche 14 juillet 1889

BAL PUBLIC

à l'Hôtel des XIII CANTONS, à Peseux

offert par la

Société des Garçons de la localité

Le Comité.

ÉGLISE NATIONALE

Le Collège des Anciens informe la paroisse que l'inauguration du monument élevé sur la tombe de feu M. le pasteur NAGEL aura lieu, D. V., dimanche prochain 14 juillet, à 11 ¼ h. du matin, au cimetière de Beauregard.

SOCIÉTÉ HORTICOLE

de Neuchâtel-Ville et du Vignoble

EXPOSITION de Plantes, Fleurs Fruits et Légumes

à NEUCHATEL

Dimanche 14 juillet 1889

dans la cour intérieure du Collège de la Promenade, de 2 à 5 h.

ENTRÉE GRATUITE

A 2 heures, assemblée générale des sociétaires (Salle de chant).

A 3 heures, Cours public et gratuit sur *le greffage,* donné par M. N. Guillaume, horticulteur, à Corcelles.

Le Comité.

On demande du travail, en journée ou à la maison : confection de vêtements pour dames, hommes et enfants; racommodages de dentelles, fines reprises, ainsi que de la lingerie. S'adresser Terreaux n° 7, 1er étage, à gauche.

ATTENTION

Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle et le public en général, qu'il a transféré son **débit de lait** de la ruelle Dublé à la rue de l'Orangerie n° 2. Il s'efforcera de mériter la confiance de ses clients par la vente de bonnes et réelles marchandises.

J. Schärer.

669 On offre à louer une voiture de malade bien conditionnée. S'adresser au bureau d'avis.

Mme BUHLMANN, Ecluse n° 45, 3me étage, se recommande pour encanner les chaises en jonc; on les fait prendre à domicile.

AUX CITOYENS FRANÇAIS

La Société française de secours mutuels la **Fraternité,** de Neuchâtel, avise tous ses membres et tous les citoyens français, sans exception, se rendant à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle, que le **Cercle Molière, rue de Richelieu 104, à Paris,** leur ouvrira gracieusement ses portes, sur la présentation d'une carte personnelle délivrée au nom de la Fraternité française, de Neuchâtel, par son président.

Tous nos compatriotes trouveront dans les vastes salons du **Cercle Molière,** au centre même de Paris, un cordial accueil et des distractions variées; ils pourront en outre y prendre leurs repas aux conditions avantageuses dont profitent quotidiennement ses membres.

M. J. Lesegretain, président de la Fraternité, Faubourg du Lac 19, se fera un plaisir de remettre les cartes à tous les Français qui lui en feront la demande.

Le Comité de la Fraternité.

AVIS

662 Deux ou trois enfants pourraient être placés dans une famille honorable des Hauts-Geneveys. Prix modéré, confiance absolue et soins assidus. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

UN ÉTUDIANT

Lucernois, âgé de 19 ans, cherche, pour les prochaines vacances (août et septembre), à se placer dans une honorable famille du canton de Neuchâtel, si possible dans la ville ou aux environs, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. On prendrait en échange une demoiselle ou jeune homme. Vie de famille et bonne pension sont garanties. S'adresser sous chiffres O. 212 Lu., à la Société anonyme agence suisse de publicité **Orell, Fussli & Cie, à Lucerne.** (O. 212 Lu.)

Pension LA PRAIRIE

près des Bains d'Yverdon.

Maison montée entièrement à neuf par le nouveau propriétaire *Otto ROHRER.* (H. 7905 L.)

Grand jardin. Beaux ombrages. Prix modéré, arrangement pr famille.

La personne qui a mis en dépôt un char à bras chez Mme veuve C. Banderet, à Colombier, est priée de le réclamer en le désignant et contre les frais d'usage, jusqu'au 20 courant. Passé ce terme, on en disposera.

Ecole-Chapelle des Chavannes

Ecole du dimanche à 9 ½ h. du matin. Culte en français à 10 ½ h. — De 2 à 3 h., service en italien.

ON CHERCHE A TROMPER LE PUBLIC

en lui vendant à vil prix des contrefaçons du véritable Cognac Golliez ferrugineux, si apprécié depuis 15 ans comme fortifiant, régénérateur, stimulant convenant à toutes les personnes affaiblies par le travail, la maladie ou une transpiration trop abondante.

Vous reconnaîtrez le véritable produit, seul récompense dans les dernières expositions, en examinant soigneusement chaque flacon qui doit porter la marque des deux palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat. (H. 5 X.)

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* répondant aux diverses interprétations auxquelles a donné lieu l'article relatif aux vues du général Clausewitz sur la nature de la guerre et que de divers côtés on a attribué au chancelier de l'empire, dit qu'il est déplacé d'établir une relation quelconque entre le chancelier de l'empire et l'article en question.

Serbie

Le ministre d'Autriche, M. de Hengelmuller, qui avait déjà commencé son traitement aux bains de Mehadia, est rentré tout exprès à Belgrade pour saluer Alexandre Ier. Ce sera un des derniers actes du ministre d'Autriche à Belgrade. Son successeur est déjà désigné. C'est le général de Thœmmel, ministre d'Autriche en Perse. M. de Thœmmel connaît à fond les Etats balkaniques; depuis vingt ans, il y a rempli de nombreuses missions politiques et militaires. C'est un des officiers qui ont préparé l'occupation de la Bosnie; c'est également un écrivain distingué. M. de Thœmmel sera à Belgrade un ministre militant.

Égypte

Le mouvement des derviches paraît être beaucoup plus sérieux qu'on ne l'avait cru au premier moment. Un corps de 6000 hommes, après avoir échoué dans une attaque contre les positions anglo-égyptiennes, s'est mis en devoir de les tourner, avec l'espoir de retrouver le Nil un peu au-dessous de Wady-Halfa et de suivre ensuite le fleuve jusqu'à Assouan. Toute la tactique employée par le colonel Wodehouse consiste à les en tenir éloignés, en les suivant pas à pas sur des steamers et en tirant sur tous ceux qui se montrent sur la rive.

Malgré cela les représentants anglais au Caire ne sont pas rassurés. Ils demandent encore des troupes qui ne tarderont pas à arriver. M. Stanhope a en effet annoncé avant-hier à la Chambre des Communes que deux bataillons de renfort, l'un de Malte, l'autre de Chypre, sont envoyés en Egypte.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

EXPOSITION UNIVERSELLE

Il a été décidé que cinq cents enfants des écoles municipales de Paris iront chaque jour, sous la conduite de leurs maîtres, visiter l'Exposition.

M. Carnot a inauguré mardi, au Champ de Mars, le pavillon de la Bolivie.

Ce pavillon contient au nombre de ses curiosités pour plus de 500,000 francs de minerais d'argent provenant des mines de Huanchaca et du Royal Potosi. On y remarque également une très riche collection de fourrures, des chinchillas, des cafés, etc., etc.

Le comité de l'exposition de la Bolivie a offert à M. Carnot, au cours de sa visite, un bloc d'argent valant 2,500 fr.

Mardi soir, au début du gros orage qui a éclaté vers six heures, un formidable coup de tonnerre a retenti au-dessus du Champ de Mars en même temps qu'un éclair sillonnait la nue.

Nombre de personnes ont aussitôt répandu le bruit que la foudre était tombée sur la tour Eiffel. C'est là une fausse nouvelle : la foudre est tombée près du Trocadéro, en dehors de l'enceinte de l'Exposition, et par conséquent à une distance fort raisonnable de la tour Eiffel.

— La fête que les exposants offraient mercredi soir au gouvernement et à la municipalité de Paris a admirablement réussi. L'immense nef du palais de l'Industrie, complétement transformée, couverte de tentures, festonnée à profusion de guirlandes lumineuses, enfin décorée de massifs aux tons harmonieux sous la clarté des lampes électriques, présentait à minuit la plus vive animation.

C'est à neuf heures et demie que les portes du palais ont été ouvertes au public.

Le grand mérite des organisateurs de la fête, raconte le *Temps*, c'est surtout d'avoir dispersé avec un tact parfait, dans l'immense vaisseau les diverses attractions que l'on avait pu réunir. Ici, en grand uniforme, les soldats des diverses puissances représentées à l'Exposition : depuis les Anglais avec leur tunique rouge et leur casque de toile blanche, jusqu'aux soldats du prince de Monaco, dont le costume bleu foncé liséré de rouge est si martialement porté, jusqu'aux Américains, aux épaulettes jaunes, en passant par les cavaliers tunisiens aux riches ceintures de cuir doré. Au premier étage, dans les grands salons, un peu partout, les Roumains, avec leur extraordinaire flûte de Pan, puis des demoiselles hongroises, tout un orchestre; enfin, les tziganes de Szegedin.

La salle ruisselante de lumières, les fontaines jaillissantes, l'ornementation de la grande charpente de fer pour laquelle on avait sorti du Garde-Meuble une quantité considérable de tapisseries des Gobelins; enfin, la variété des toilettes se détachant sur ce merveilleux cadre, tout cela formait un spectacle éblouissant.

A l'arrivée du président, l'orchestre a joué la *Marseillaise.*

Quelques instants après, des chœurs ont été chantés devant la tribune présidentielle. Puis sont venus les tambourinaires. Vers minuit, quand M. Carnot s'est retiré, la fête battait son plein.

NOUVELLES SUISSES

Suisses expulsés d'Allemagne. — Le gouvernement bernois s'adresse au Conseil fédéral pour réclamer contre l'expulsion de Bolzheim (Alsace) des frères Müller, originaires de Trueb. Les deux frères étaient munis de papiers réguliers et de certificats de bonnes mœurs délivrés par leur commune d'origine; le maire de Bolzheim a en outre délivré une excellente attestation touchant la conduite des deux ressortissants bernois; néanmoins ils ont reçu l'ordre de quitter dans cinq jours le territoire alsacien.

Le Conseil fédéral a transmis les actes au département de police pour rapport.

Exportation de fruits. — La Suisse a exporté de septembre 1888 à fin mars 1889, 26,814 tonnes de fruits. C'est la France qui a été le plus gros acheteur; il lui en a été livré 12,646 tonnes. Puis viennent le grand-duché de Bade avec 6740 tonnes, et le Wurtemberg 5864 tonnes. Comme producteur, le canton de Thurgovie tient la tête de la colonne; il en a fourni 10,252 tonnes, puis Argovie 4434 tonnes, Zurich 3454 et Lucerne 3335.

Fête des lutteurs. — La fête fédérale des lutteurs qui a eu lieu en 1887 à Berne et en 1888 à Bienne, sera célébrée cette année à Zurich, les 14 et 15 juillet, au Siehlhœlzli. — Le dimanche, à 9 h., cortège en ville; à 10 h., commencement des jeux : lever et jet de pierre, saut, course, etc.; à 2 h., commencement des luttes, les gymnastes et les « Schwinger », luttant exclusivement entre eux. Le lendemain, lundi, continuation des luttes, gymnastes contre « Schwinger ». A midi, distribution des récompenses.

BERNE. — Dimanche prochain s'ouvrira à Berne l'exposition des chiens. L'emplacement choisi est la place de gymnastique de la porte d'Aarberg. D'immenses abris de toile ont été dressés; les chenils sont disposés en innombrables boxes sous l'abri des toiles. Environ 600 chiens de race y figureront.

— Dernièrement, dans une des classes primaires de Porrentruy, deux fillettes se taquinaient. Finalement l'une d'elles lança sa plume à la tête de sa compagne et lui creva un œil.

GRISONS. — Deux douzaines de pigeons voyageurs ont été lâchés dimanche à Coire pour Zurich; ils sont arrivés à destination au bout de 2 h. 30.

— On écrit de l'Engadine que la saison s'annonce bien et que l'on y a rarement vu autant de monde à cette époque de l'année. Les postes partant de Coire sont accompagnées de véritables colonnes de suppléments et plusieurs convois comptaient plus de 40 personnes.

ZOUG. — Un orage violent a éclaté samedi sur le canton de Zoug. La foudre a mis le feu à une grange appartenant à la famille Freimann, *an der Letzi*, et l'a complétement détruite. A Cham, le fluide électrique a pénétré dans une écurie, a bouleversé l'étable et a tué une vache, sans causer d'autres dommages.

CHRONIQUE LOCALE

Société des officiers. — Le comité central de la Société cantonale des officiers a fixé au dimanche 29 septembre, l'assemblée générale qui aura lieu cette année à Neuchâtel.

On a très bien pu suivre hier soir les phases de l'éclipse partielle de lune. Commencée à 8 h. 11 minutes, l'éclipse a atteint son maximum, soit la moitié du diamètre de la lune, à 9 heures 22 minutes, et s'est terminée à 10 heures 33 minutes.

On annonce pour ces jours-ci le phénomène des étoiles filantes.

Fête des Promotions.

Hier a eu lieu, avec le cérémonial accoutumé, la solennité des promotions. A 8 heures, c'était le tour des classes latines, secondaires et industrielles, de l'école de commerce, des classes d'apprentis et d'apprenties, auxquels on a dû adjoindre, comme les années précédentes, pour profiter de la place, les petits garçons des sixièmes primaires et les petites filles des cinquièmes. — Le culte a été fait par M. le pasteur *E. Morel*, qui a adressé à ses jeunes auditeurs de sérieuses exhortations sur « ce qu'ils doivent oublier et ce qu'ils doivent se rappeler », en prenant pour texte ces mots : « Souviens-toi ! » (Luc XVI, 25). — Dans le rapport de la Commission scolaire, rédigé par M. le directeur des écoles, nous avons remarqué l'annonce de la transformation des classes d'apprentis et d'apprenties, prévue par la loi, celle de la suppression de la classe industrielle de garçons qui sera remplacée, dès l'année scolaire prochaine, par une classe spéciale de français à l'usage des étrangers; l'observation, digne, pensons-nous, d'être prise en très sérieuse considération, que les élèves même les plus forts pour la grammaire et la connaissance de la langue française, sont faibles pour le style et la composition; enfin le chiffre réjouissant de 145 inscriptions — d'élèves régulières et d'auditrices — pour la classe supérieure des jeunes demoiselles. Dans cette dernière classe, huit jeunes filles ont subi avec succès les examens pour l'obtention du certificat d'études. Ce sont Mlles Nancy Roulet, Elisabeth Rapacka, Berthe Lutz, Elisabeth Suter, Marguerite Vouga, Catherine Turnbull, Hélène Stahl, Madeleine Guye.

Nous avons publié en leur temps les noms des huit élèves de l'école de Commerce qui ont obtenu le diplôme à la suite d'examens jugés très satisfaisants.

A 10 heures, la foule nombreuse et bigarrée des classes primaires envahissait la vaste enceinte, devenue presque trop étroite, du Temple du Bas. Le second culte était présidé par M. le pasteur *Wittnauer*, qui a développé avec une verve communicative les paroles contenues Jér. XIII, 23 et 1 Pierre V, 8. Le rapport a rappelé les actes de la Commission scolaire que nous avons indiqués sommairement dans nos comptes-rendus des séances de celle-ci. Nous n'en relevons ici qu'un seul point, c'est que, dès l'année scolaire prochaine, les écoles de Neuchâtel ne compteront pas moins de *60* classes. Dans la partie relative aux diverses classes nous avons remarqué les conseils excellents donnés aux élèves par M. le directeur des écoles sur l'étude de la langue maternelle et sur celle de l'arithmétique.

Notons encore que les deux cérémonies ont été embellies par des chants fort bien réussis, dirigés alternativement par MM. Heimsch et Stoll.

L'après-midi toute la jeunesse des écoles, accompagnée d'un fort grand nombre d'amis et de parents, s'est rendue, selon l'usage, au Mail, où a eu lieu une fête charmante, éclairée par un brillant soleil, fête populaire par excellence où tous les rangs de la société sont confondus et où la joie des enfants est la joie de tous.

Le soir enfin, un banquet fort bien servi a réuni au Cercle du Musée les membres des autorités communales, de la Commission scolaire, Mesdames les institutrices, MM. les instituteurs et un bon nombre d'invités. M. le directeur de l'Instruction publique, retenu par une indisposition, n'avait malheureusement pas pu y prendre la place qui lui était réservée.

Inutile de dire que ce repas, où n'a cessé de régner une gaîté du meilleur aloi, a été animé par de nombreux discours. Parmi ceux-ci citons les toasts de M. le pasteur Ladame à la patrie, de M. le professeur Perrochet, président de la Commission, au Conseil d'Etat, de M. J. Maret aux autorités communales, de M. le professeur Monvert au corps enseignant, de MM. Wittnauer, pasteur, et Barbezat, à la jeunesse, de M. le pasteur DuBois à M. Barbezat, le directeur dévoué de nos établissements scolaires, de MM. Monnier et Victor Humbert, portant le premier la santé des écoles au nom du Conseil communal, le second celle des autorités scolaires au nom du corps enseignant. Rappelons encore les paroles pleines d'esprit et de cordialité de MM. W. Wavre et Blanc pasteur à Serrières, sans compter bien d'autres orateurs qui nous pardonneront d'arrêter ici notre liste.

M. Jean de Pury, nommé major de table, s'est acquitté de ses fonctions avec la distinction qu'on lui connaît.

En somme bonne journée, journée excellente dirons-nous, qui n'aura point passé, nous en avons l'assurance, sans porter quelques fruits pour le bien de notre jeunesse et pour celui de la patrie dont elle est l'espoir.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 12 juillet.

M. Droz, conseiller fédéral, prend ses vacances dès dimanche, pour faire sa cure habituelle d'été. M. Hammer gérera pendant son absence le département des affaires étrangères.

Le shah de Perse a fait savoir au Conseil fédéral que la prolongation de son séjour en Angleterre l'empêchera de venir en Suisse.

Saintes (Charente Inf.), 12 juillet.

Ce matin, vers deux heures, un ouragan a fondu sur la ville et ses environs. Le sol est jonché de débris de toutes sortes : des arbres entiers ont été arrachés; des maisons ont été inondées, un des côtés du grand mur de l'usine à gaz s'est écroulé.

Les communes de Fontcouverte, Chermignac et Thenac ont été particulièrement éprouvées par la grêle.

Monsieur J.-J. Kaufmann, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Joseph Kaufmann et leurs enfants, à Fleurier, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère et grand'mère,

Madame Maria KAUFMANN née STRUB,

que Dieu a retirée à Lui, vendredi 12 juillet, à 3 ¼ heures du matin, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 54 ans.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 14 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire : rue du Temple-Neuf n° 28.

On ne reçoit pas.

Madame Bulard - Gagnebin, Madame Gagnebin-Burgat et sa famille, Mademoiselle Emilie Gagnebin, à Cormondrèche, les familles Vuille, Reuter et Tripet-Vuille, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'elles viennent de faire en la personne de

Mademoiselle MARTHE BULARD,

leur bien-aimée fille, petite-fille, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, après une longue maladie, dans sa 21me année.

Neuchâtel, le 12 juillet 1889.

L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal; car tu es avec moi; c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur rompu et il délivre ceux qui ont l'esprit froissé.

L'enterrement aura lieu dimanche 14 juillet, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : rue du Seyon n° 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

CULTES DU DIMANCHE 14 JUILLET 1889

ÉGLISE NATIONALE

8 heures matin. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1er Culte à la Collégiale.
8 heures du soir. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche : Predigt-Gottesdienst.
11 Uhr. Terreaux-Schule : Kinderlehre.

Vormittags 8 3/4 Uhr, Gottesdienst in Colombier.
Nachmittags 2 1/2 Uhr, Gottesdienst in St-Blaise.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 heures du matin. Catéchisme. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).
10 1/2 h. du matin. Culte au Temple du Bas.
8 h. du soir. Culte. Bâtiment des Conférences (Grande Salle).

Chapelle de l'Ermitage.

9 1/2 h. du matin. Culte.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE, r. de la *Place d'Armes.*

Dimanche : 10 h. Culte avec Cène. Soir 8 heures. Réunion d'évangélisation.
Mercredi, 8 heures. Réunion d'études bibliques.
Samedi 8 h. Réunion de prières.

CULTE ANGLAIS à 10 1/2 heures du matin et à 4 1/2 heures du soir, grande salle de l'immeuble Sandoz-Travers (rue de la Collégiale).

DEUTSCHE STADTMISSION

Sonntag Abends 8 Uhr, Versammlung im mittleren Conferenz-Saal. — Mittwoch Abends 8 Uhr, Bibelstunde in der Terreaux-Kapelle.

CHAPELLE DE CHAUMONT

9 1/2 heures du matin. Culte français.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle de l'hôpital de la Providence

Messe à 6 heures du matin avec communion.
Prière à 6 ½ heures du soir.

Église paroissiale

Messe à 7 1/2 heures du matin; sermon en français et en allemand, alternativement.
Office chanté à 9 1/2 heures, avec sermon français.
Catéchisme à 1 heure et vêpres à 2 heures.

Afin d'éviter tout malentendu, nous rappelons de nouveau que passé 8 heures du matin, il nous est impossible d'accepter une annonce tardive pour le numéro du même jour, quelle qu'en soit l'urgence.